

HONORAIRES

Transactions

A dater du 25 Août 2015

A la charge de l'acquéreur (sauf cas exceptionnel)
Pour tous mandats de vente établis à partir de cette date

De 0 à 100 000 €	8 % Avec un minimum de 6 500 €
De 100 001 à 200 000 €	7 %
De 200 001 à 300 000 €	6 %
De 300 001 à 400 000 €	5 %
De 400 001 à 550 000 €	4,5 %
Supérieur à 550 001 €	4 %
Garage : Forfait de 3 000 €	

Ces pourcentages sont appliqués sur le Net vendeur, leurs montants sont arrondis à la centaine d'Euros inférieure.

Dans le cas d'un bien ayant fait l'objet d'une substitution de mandataire, le prix affiché tient compte des honoraires du mandataire principal.